



**RAPPORT  
ANNUEL  
2020**



**NOUVELLES  
ALTERNATIVES POUR UN  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE EN AFRIQUE  
NADDAF**

# INTRODUCTION

Quelle que soit son issue, la pandémie de Covid-19 est d'une telle ampleur qu'elle affectera durablement le développement économique des pays notamment ceux en développement. Certains facteurs devraient en outre y démultiplier les effets de la pandémie, notamment l'insuffisance des systèmes sanitaires et éducatifs, la grande promiscuité dans les villes à forte densité urbaine, les flux transfrontaliers réguliers et les modes de vie communautaires favorisant une propagation de la pandémie.

Malgré les contraintes liées à la pandémie de la COVID 19, NADDAF a poursuivi ses actions de consolidation des acquis notamment par la poursuite des actions menées en 2019 dans le cadre du projet AVENIR. Le projet AVENIR (Actions des volontaires européens et nationaux investis dans la résilience) est un projet financé par l'Union Européenne et coordonné par France Volontaires dont l'objectif général est de renforcer les politiques d'engagement des jeunes en tant qu'acteurs de la prévention, de la gestion des risques et de l'amélioration de la résilience des populations.

Le cadre d'action de NADDAF se situe aux confluences de plusieurs programmes dont le Programme national de développement du Togo et les Objectifs de développement durable.

Le cadre d'action de NADDAF se situe aux confluences de plusieurs programmes : le Programme national de développement du Togo et les Objectifs de développement durable :

- Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été élaborés sous l'égide des Nations Unies pour les années 2015 - 2030. Au nombre de 17, certains permettent de fonder les actions de NADDAF.
- Le Programme national de développement du Togo (PND) a été élaboré par le Gouvernement togolais en 2018 et lancé officiellement en mars 2019. Il couvre la période 2018-2022.



# NOTRE PROJET ASSOCIATIF

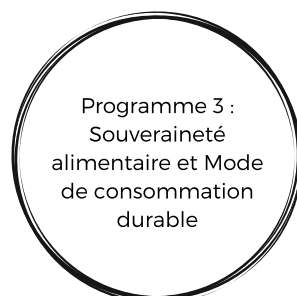
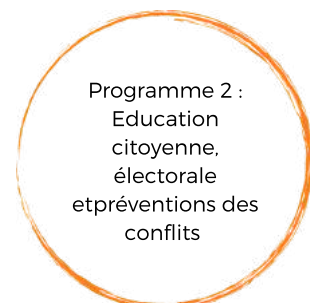
## A PROPOS DE NADDAF

Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique est une association de droit togolais créée en 2014. Active dans de nombreux domaines, cette association a pour objectif de contribuer à l'instauration d'une société plus juste fondée sur les valeurs de développement économique et de respect des droits humains, de l'état de droit et de l'environnement.

## MISSION ET VISION

A travers cet objectif NADDAF souhaite avant tout trouver de nouvelles alternatives pour repenser et mettre en œuvre des actions de développement durable en Afrique. Ces actions peuvent prendre différentes formes, notamment en développant des cadres de réflexion multi-acteurs destinés à la recherche et à l'élaboration du contenu des enseignements. Un autre souhait phare de NADDAF est de contribuer à l'instauration d'une gouvernance citoyenne et de combattre l'injustice, l'arbitraire et toute atteinte aux droits des individus dans les entreprises et sociétés. Ce faisant, elle souhaite œuvrer pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits humains inscrits dans la législation nationale et internationale au service du développement.

Elle travaille sur trois (3) programmes essentiels que sont :



# PROGRAMME 1 : RSE-EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

## Identification des victimes les plus vulnérables de l'érosion côtière

L'une des activités majeures dans le cadre du projet AVENIR était de réaliser l'identification des victimes les plus vulnérables de l'érosion côtière. Pour ce faire, il a fallu que les équipes établissent la méthodologie de collecte des informations et de cotation de la vulnérabilité des victimes.

Cet exercice réalisé, fin octobre 2019, il a fallu établir la stratégie d'approche à mettre en place pour obtenir l'adhésion des communautés à notre travail. Nous avons donc dans un premier temps eu plusieurs rencontres avec le représentant du collectif des victimes de l'érosion côtière. Puis, suite à l'atelier réalisé en octobre 2019 à l'occasion duquel nous avons rencontré l'un des adjoints au maire de la mairie de Baguida, nous sommes allés rencontrer la mairie pour présenter le projet AVENIR et les actions de NADDAF menées dans ce cadre. Nous avons obtenu leur soutien et avons débuté une collaboration avec eux.

Début janvier, nous avons donc pu mettre en place notre plan d'action pour réaliser la collecte d'information. Ainsi, avec l'aide de la mairie, nous avons rencontré les principaux représentants des villages composants la commune de Baguida (05 villages : Gbegstobé, Doevikopé, Avepizzo, Agbavi et Kpogan). Après leur avoir présenté le projet AVENIR, les activités envisagées par NADDAF et les objectifs que nous poursuivons, nous avons pu leur démontrer l'intérêt qu'ils avaient de collaborer avec nous.



Nous souhaitons également les associer à notre démarche. Pour cela, nous leur avons demandé de désigner au sein de leur village deux personnes pour nous aider à procéder à la collecte des informations nécessaire à notre travail d'identification des victimes. Cette rencontre a également été l'occasion de laisser aux chefs de village le choix du village sur lequel nous allions intervenir.

Ces personnes désignées et formées, nous avons débuté la collecte de données le mardi 28 janvier après midi et achevé celle-ci le 4 février. Durant cette période, nous avons rencontré plus de 500 personnes **plus de 500 personnes** mais le rapport de l'étude a identifié 492 personnes.

Nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité, puisque aucun recensement de la population n'existant, nous ne savons pas si nous avons pu rencontrer tout le monde.

## Identification des victimes les plus vulnérables de l'érosion côtière

### RESULTATS OBTENUS :

- Une base de données des victimes de l'érosion côtière dans le village de Doevikopé
- Une analyse quantitative des données collectées au regard de leur sexe, leur âge, leur situation économique, familiale, etc.
- Une analyse de la vulnérabilité des victimes déterminant les plus vulnérables d'entre elles
- Un rapport d'étude final regroupant la méthodologie, les analyses et les résultats



### Plaidoyer

Dans la continuité du renforcement de capacité des OSC, NADDAF a organisé le 8 janvier 2020 un atelier permettant aux membres NADDAF et à 06 autres OSC de renforcer leurs compétences en plaidoyer. Toujours dans le cadre du projet AVENIR, l'une des activités est de mettre en place des actions de plaidoyer auprès des autorités pour améliorer la prise en compte des victimes de l'érosion côtière. Or, pour mettre en place de telles activités, il est nécessaire de connaître les mécanismes de plaidoyer. L'atelier qui s'est tenu le 8 janvier a permis cela.

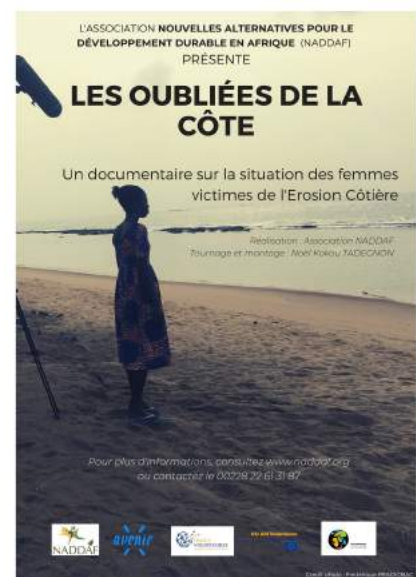
Cet atelier a été l'occasion pour plusieurs OSC de travailler ensemble sur un sujet sensible : la protection des victimes de l'érosion côtière. La présence de la mairie de Baguida en ouverture des travaux est également un signal fort et la mise en avant du travail amorcé par NADDAF pour la mise en place d'une collaboration avec la mairie que la problématique de l'érosion côtière. Enfin, cet atelier a marqué le début du travail des volontaires du projet AVENIR au sein de NADDAF sur le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des victimes de l'érosion côtière.

En effet, suite à l'atelier, les équipes de NADDAF ont élaboré la stratégie de plaidoyer à mettre en œuvre pour permettre une meilleure prise en compte des victimes de l'érosion côtière au Togo.



## Production d'un film documentaire : les oubliées de la côte

Le film documentaire a été tourné **du 24 au 26 février 2020** par **Noël Kokou Tadegnon**, journaliste de renom au Togo, et son assistant, Steve Costa Midjola. D'une douzaine de minutes, ce film documentaire présente les impacts à moyen et long terme de l'érosion côtière sur la vie des familles et en particulier des femmes et des jeunes filles, population parmi les plus vulnérables. A travers les figures de deux femmes de la communauté de Doévikopé, dont la vie a été fortement bouleversée par le phénomène, il en montre les conséquences les moins visibles : la perte d'une source de revenus, le manque d'accès à l'eau et aux latrines, l'abandon d'une scolarité, la difficulté à prendre en charge une famille, l'anxiété quotidienne face aux vagues toujours plus proches. Le chef de la communauté, le maire-adjoint de Baguida et l'un des membres du comité de développement du village y apportent également leurs témoignages. Ce film documentaire est un **cri d'alarme des femmes** à travers l'association NADDAF pour attirer l'attention des décideurs et des partenaires sur leur situation. Il a vocation à participer également à une démarche plus large pour améliorer les connaissances sur le phénomène de l'érosion côtière et permettre in fine une meilleure résilience des populations du littoral. La situation sanitaire liée au COVID a retardé la diffusion du film documentaire



## Elaboration d'un document de plaidoyer



Les équipes de NADDAF ont réalisé une note conceptuelle intitulée « **Les oubliés de la côte** » - **Pour une meilleure prise en compte des victimes de l'érosion côtière au Togo**. Ce document présente la situation au Togo, l'état de la législation et les conséquences concrètes de l'érosion sur les populations en utilisant pour cela les résultats issus de l'enquête terrain réalisé à DOEVI KOPE. Ce document a vocation à être distribué aux cibles identifiées dans la stratégie et à appuyer les actions de plaidoyer qui vont être menées.



## Action pour la riposte contre la COVID

Depuis le mois de mars 2020, le Togo, comme une majorité des pays, fait face à l'épidémie de coronavirus. Dans le cadre du projet AVENIR, NADDAF travaille en étroite collaboration avec la mairie de Baguida et les communautés de la commune qui sont touchées par l'érosion côtière, en particulier celle de Doévikopé. Ces communautés vivent dans des quartiers précaires et dépourvus de services d'eau et d'hygiène décentes, avec un revenu souvent trop faible pour assurer des repas réguliers. Elles sont donc particulièrement vulnérables à la crise actuelle, qui commence déjà à mettre en difficulté de nombreuses familles.

Afin de **renforcer leur capacité** à y faire face à court et long terme, et leur résilience face à ce type de crise, NADDAF a souhaité contribuer à améliorer leur sécurité sanitaire en menant une action de riposte à la crise sanitaire. Ainsi, à partir du 18 juin 2020, NADDAF a organisé des **réunions avec la Mairie**, la **formation des agents d'entretien** des dispositifs de lave-mains, l'étude d'identification de **315 ménages** à partir des données issues de l'enquête terrain réalisée en février 2020. Des sensibilisations sur les mesures préventives pour éviter la propagation de la maladie ont été réalisées, une distribution de kits alimentaires et sanitaires a été distribuée aux 315 ménages et les quartiers ont été dotés de **08 dispositifs de lave-mains**, de **106 bouteilles de gels hydro alcooliques** et de **90 bouteilles de savons liquides**.



## Action pour la riposte contre la COVID

### RESULTATS OBTENUS :

- 6 agents d'entretien des dispositifs de lave-mains formés et rémunérés pendant deux mois
- 315 ménages bénéficiaires de 315 sacs de riz de 5kg, 315 bouteilles d'huile de soja, 315 savons CLO, 629 bouteilles de purées de tomate, 1262 masques dont 163 pour femmes et 152 pour hommes.

### Projection du film documentaire "Les oubliées de la côte"

L'association NADDAF, avec le concours du projet AVENIR porté par France Volontaires et financé par l'Union Européenne, cherche à améliorer la situation des ménages de Baguida en ciblant prioritairement les femmes, à travers notamment des activités de formations à plusieurs activités génératrices de revenu. Dans ce cadre, elle a réalisé un film documentaire pour mettre en avant la dimension genre des impacts de l'érosion côtière et les conséquences de moyen et de longs termes que l'érosion peut avoir sur les familles. Bien que les victimes de tout genre, les femmes sont plus impactées avec des spécificités. On note notamment une santé fragile des femmes, des grossesses précoces dû à la situation précaires des filles qui se donnent aux hommes pour pouvoir subvenir à leur besoin, l'abandon des écoles par les jeunes filles etc. C'est ainsi que le **29 juillet 2020** à Lomé, NADDAF a sorti officiellement le film documentaire en le projetant devant 15 participants dont le représentant du ministère des droits de l'Homme, le représentant du ministère de l'Environnement, le représentant de l'Assemblée Nationale, la présence de 5 partenaires financiers et le coordinateur du projet Waca ont compris la situation précaire des femmes à travers leurs témoignages dans le documentaire. En organisant cette projection, NADDAF souhaite mobiliser des ressources pour une assistance des femmes victimes de l'érosion côtière pour leur permettre d'avoir une vie descente afin de contribuer à la mise en œuvre des ODD notamment ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

A travers la diffusion de ce film, NADDAF voulait informer la population togolaise des conséquences de l'érosion sur les communautés du littoral et interpeller les acteurs publics sur la situation et le nombre des victimes ainsi que l'instauration d'un dialogue entre les autorités publiques, les entreprises installées sur la côte et les communautés victimes.



## Projection du film documentaire "Les oubliées de la côte"

Suite à la projection, un échange-débat a été ouvert entre la mairie de Baguida, le chef de communauté de Doévikopé et l'ensemble des participants.

### RESULTATS OBTENUS :

- **15 participants** dont le représentant du ministère des droits de l'Homme, le représentant du ministère de l'Environnement, le représentant de l'Assemblée Nationale, la présence de 5 partenaires financiers et le coordinateur du projet WACA ont compris la situation précaire des femmes à travers leurs témoignages dans le documentaire

### Conduite des actions de plaidoyer- rencontres individuelles

Durant le mois d'Août 2020, des rencontres ont eu lieu et continuent encore entre NADDAF et les institutions de la république notamment avec le ministre de l'environnement, le ministère des droits de l'Homme, la commission de l'Environnement et des changements climatiques de l'Assemblée Nationale, la convention nationale des droits de l'homme pour ne citer que ceux-là.

#### Le ministre de l'environnement

Le ministre de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature **M. David Wonou ALADOKOUN** a reçu avec son secrétaire général et son directeur de cabinet en audience dans son cabinet, une délégation de l'association Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique le **vendredi 25 Septembre 2020**. La délégation est conduite par le responsable sur les questions liées à l'environnement, la réduction des risques de catastrophes et la Responsabilité sociale des entreprises de NADDAF, M. Komlavi KOISSI.

Les échanges ont porté sur la prise en compte des victimes de l'érosion côtière, le projet WACA, les actions de NADDAF en matière de protection de l'environnement et les besoins de collaboration et les éventuels appuis du Ministère pour la consolidation de NADDAF.

## Conduite des actions de plaidoyer- rencontres individuelles



### Le ministère des droits de l'homme

Le **vendredi 14 Août 2020** à Lomé, s'est tenue une réunion d'échange au sein du Ministère des Droits de l'Homme entre l'association NADDAF et le représentant du Ministre des Droits de l'Homme en la personne de **M. Odie APKAKOU** Conseiller Technique auprès du Ministre des Droits de l'Homme. La réunion avait pour but d'échanger sur les informations générales mutuelles, les activités et domaines d'action des deux entités tout en dégagant les besoins de collaboration.

Le représentant du ministre a favorablement accueilli la proposition de collaboration avec NADDAF d'autant plus que les domaines d'actions actuels coïncident avec les préoccupations qui tiennent à cœur au Ministre des Droits de l'Homme. Après cette rencontre, NADDAF a intégré la **plateforme multi-acteurs et associations** mise en place dans la base de données du Ministère des Droits de l'Homme.



### La Commission Nationale des Droits de l'Homme

Le **mercredi 12 août 2020**, dans la droite ligne de la diffusion du film documentaire, et dans la perspective d'une éventuelle collaboration entre NADDAF et les structures ciblées et invitées, une rencontre a eu lieu entre NADDAF et les premiers responsables de la CNDH.

Six personnes étaient présentes deux représentants de NADDAF et quatre de la CNDH. Au cours des discussions, la directrice de la CNDH est revenue d'abord un peu plus certains aspects de la présentation avant de faire quelques suggestions notamment la nécessité pour NADDAF de rencontrer le ministère de l'action sociale et celle d'aller vers les partenaires financiers muni des dossiers sur les aspects du projet concernant l'acteur en question.

Elle a ensuite informé que pour la CNDH, c'est quasi impossible d'apporter un appui financier à NADDAF. Toutefois, pour des missions de sensibilisations, elle pourra apporter son appui technique. Le Secrétaire Général et la cheffe de division ont abordé des questions liées à la femme et aux jeunes filles.

Pour finir, il a été décidé que les discussions puissent continuer au niveau technique afin de définir de façon concrète des actions de collaboration

## Conduite des actions de plaidoyer- rencontres individuelles

### La commission de l'Environnement et des changements climatiques de l'Assemblée Nationale



Sur instruction de SEM la présidente de l'Assemblée nationale, le président de la commission de l'environnement a reçu en audience une délégation de l'association Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique le **lundi 17 août 2020** dans la salle de réunion de la commission. La délégation est conduite par le coordinateur de NADDAF, monsieur Dodji BOKODJIN.

Les échanges ont porté sur le phénomène de dégradation de la côte togolaise due à l'avancée de la mer et de ses multiples répercussions sur les populations de la zone du littoral. Au cours des travaux qu'elle a mené sur le terrain, l'association NADDAF a recensé quatre (04) facteurs majeurs de l'érosion côtière au Togo, tous liés aux activités humaines. Il s'agit de la construction du barrage d'Akossombo au Ghana dans les années 1960, la construction du port en eau profonde de Lomé, les extractions sédimentaires et enfin le changement climatique.

L'érosion côtière a des conséquences drastiques sur les populations de la côte que sont : la destruction des habitations et des infrastructures, la privation des nécessités de base (eau potable, électricité, latrines et poubelles), la perte de sources de revenus (métiers en disparition : activités de pêche perturbées, interdiction de l'extraction du sable et du gravier marin), l'aggravation de la délinquance juvénile et du banditisme. Plus préoccupant est le cas d'une école primaire dans le village de Doeви kopé qui, se trouvant à 20 mètres du lit de la mer est en voie de disparition. Aussi, les femmes et les jeunes filles qui peuplent la côte, du fait de la pression psychologique omniprésente subie et du stress, sont-elles très vulnérables. Cette situation de précarité expose les jeunes filles à la prostitution avec toutes ses conséquences. La démarche de NADDAF vise à emmener la représentation nationale à s'intéresser davantage aux préoccupations des riverains de la côte grâce à un contrôle plus accru de l'action du gouvernement. Ce contrôle pourra s'effectuer à travers les canaux traditionnels de questions aux gouvernements ou d'interpellations. Au besoin, la commission de l'environnement pourra introduire une proposition de loi allant dans ce sens qui posera le principe de la prise en charge de toutes les victimes de l'érosion côtière au Togo.

## Conduite des actions de plaidoyer- rencontres individuelles



### La commission de l'Environnement et des changements climatiques de l'Assemblée Nationale (suite)

Une recommandation est sortie à l'issue de la rencontre : Courant le mois d'octobre 2019, la commission de l'environnement et des changements climatiques a initié un projet en direction des populations des zones affectées par l'érosion côtière.

Ce projet articulé en deux volets comprenait une tournée le long de la côte togolaise (50 Km) d'une part et le renforcement de capacités des membres de la commission sur la résilience aux effets du changement climatique en occurrence l'érosion côtière d'autre part. Le projet n'a pu être réalisé en raison des contraintes budgétaires de fin d'année et de l'imminente étude du projet de loi de finances, gestion 2020.

Le président de la commission saisit l'occasion de cette rencontre avec les acteurs de la société civile pour recommander la mise en œuvre dudit projet.



### Projection de film à l'Assemblée Nationale

Ce documentaire participe à une démarche plus large pour améliorer les connaissances sur le phénomène de l'érosion côtière et permettre in fine une meilleure résilience des populations du littoral et en même temps, pour NADDAF ce documentaire constitue également un document de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des victimes de l'érosion côtière au Togo. C'est pourquoi après la sortie de ce film documentaire en juillet 2020, celui-ci a été projeté à l'Assemblée Nationale Togolaise en présence des députés des commissions des finances, des commissions de l'Environnement et des changements climatiques.



### Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection de la côte

Le **vendredi 06 Novembre 2020** à Lomé, s'est déroulé une réunion d'échanges entre l'association NADDAF et le Ministre de l'économie, de la pêche et de la protection côtière. Y ont participé Mr Kokou TENGUE Ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection de la côte, Mr KOISSI Komlavi, Mr Kevin et Hakkoré ADADO.

La réunion avait pour objectif d'échanger sur les informations générales mutuelles, les activités et domaines d'action des deux entités tout en dégagant les besoins de collaboration et spécifiquement la prise en compte des victimes de l'érosion côtière.

## Conduite des actions de plaidoyer- rencontres individuelles



### Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection de la côte (suite)

Après les informations générales qui portait essentiellement sur la présentation des membres de NADDAF, les félicitations adressées au Ministre dans le cadre de sa nouvelle nomination et de ses récents efforts avec son homologue du ministère de l'Environnement afin d'accélérer l'exécution du projet WACA Resip, NADDAF a montré au ministre le travail qu'elle fait déjà sur la côte notamment l'étude d'identification des victimes, le tournage d'un film avec les victimes de l'érosion côtière. Le Ministre a révélé sa volonté de participer à l'amélioration des conditions de vie des victimes de l'érosion côtière et de leur prise en compte, il a confirmé que tous ces dossiers sont actuellement sur la table du gouvernement.

Quant à la collaboration, le ministre affirme être disponible pour la collaboration avec NADDAF non seulement dans le cadre de la protection de littoral mais aussi disponible pour toute action en lien avec l'environnement lorsque la mise en place du ministère sera effective.



## Organisation d'un atelier multi-acteurs

Afin de maintenir en alerte, l'opinion nationale sur ce sujet, NADDAF a initié un atelier multi acteurs de deux jours le **13 et 14 octobre 2020**, qui a regroupé non seulement les communautés victimes, mais aussi les départements ministériels concernés par ce sujet, les communes situées sur la côte, les agences nationales chargées de protection civile, la société civile et le secteur privé.

L'objectif de cet atelier était de contribuer à une meilleure connaissance du phénomène de l'érosion côtière par les acteurs en vue d'une synergie d'action future pour une amélioration des conditions de vie des victimes dans les communautés riveraines.

Les communications des deux jours regroupées en celle inaugurale et celle dédiée aux victimes d'une part et les communications regroupées autour de trois panels en plus d'une séance de projection de film et de visite de terrain concernaient l'amélioration des connaissances des acteurs étatiques et non étatiques sur la problématique de l'érosion côtière en vue d'identifier les réels besoins des communautés victimes de l'érosion côtière pour pouvoir renforcer la résilience des communautés face au phénomène de l'érosion côtière.

## Organisation d'un atelier multi-acteurs

### Résultats obtenus

- **30 participants** provenant des OSC et des institutions variées à l'atelier ont une meilleure connaissance des impacts du phénomène de l'érosion côtière sur les populations riveraines ;
- **04 OSC** sont aptes à travailler en synergie pour assister les victimes du phénomène de l'érosion côtière
- Une réflexion est menée sur la **mise en place d'un cadre de concertation** entre les différents acteurs pour une meilleure implication dans les projets de développement sur la côte.



## Organisation d'émissions, diffusion et débat du film documentaire a la télévision NEW WORLD TV

Le **15 octobre 2020**, une émission a lieu suite à la diffusion du film à la télévision. Le débat a vu la participation du **trois acteurs**. Il s'agit du 3ème adjoint au maire de la commune du Golfe 6, Monsieur AQUAREBURU Charles, le représentant du collectif des victimes de l'érosion côtière, Monsieur TONOUDO Edoh et le responsable du programme RSE-Education à l'environnement et Réduction des risques de catastrophe à NADDAF Monsieur KOISSI Komlavi Adjivéna.

# PROGRAMME 2 : EDUCATION CITOYENNE, ELECTORALE ET PREVENTION DES CONFLITS

## Renforcement de capacité sur le programme éducation citoyenne, électorale et prévention des conflits

Le Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA) dans l'exécution de son programme de formation des formateurs a réalisé une session de renforcement de capacité sur le thème : « Gouvernance Partagée ».

Pro-CEMA a formé les membres des Organisations de la Société Civile (OSC) et des agents des services techniques et déconcentrés de l'Etat sur la Gouvernance partagée. NADDAF a participé cette formation qui a duré 3 jours.

Divers thèmes sur la gouvernance partagée ont été abordés lors de ces 3 jours : une introduction à la gouvernance partagée, l'Agenda International de Développement, le Plan National de Développement, le Genre, la Gouvernance locale et la décentralisation, l'efficacité du développement, le suivi des Politiques Publiques et le Partenariat innovateur et plaidoyer.

Concept encore peu connu au Togo, la Gouvernance Partagée est la formalisation du «faire ensemble». Elle constitue un modèle de gestion basée sur la participation de tous, le partage des résultats, des risques et les responsabilités. Elle évoque un modèle d'administration de la chose publique de façon inclusive, ou encore une gestion des affaires de la cité fondée sur la participation citoyenne. Le Togo rentre dans une nouvelle dynamique d'une gouvernance démocratique participative par l'organisation des élections municipales. Cette formation s'est déroulée à Lomé.

### Résultats obtenus

Les participants ont vu leurs **connaissances renforcées** sur trois grands thèmes

- Introduction à la Gouvernance Partagée, la Décentralisation/PDC
- Genre, leadership, partenariat innovant et plaidoyer
- CCAP

## Forum solidarités sociales des travailleurs

Du **16 au 18 Décembre 2020**, NADDAF a participé au 7eme FORUM SOLIDARITES SOCIALES DES TRAVAILLEURS(EUSES) du Togo qui a lieu à Lomé sous le thème : « ***le Togo au cœur des initiatives de transformation sociale face à la problématique du travail décent, des droits humains, de la RSE, de la protection et du dialogue sociétal des communautés hôtes des installations minières dans le secteur minier*** ».

Le forum a fait le point sur les avancées du Togo dans le cadre de son projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM). La 7ème édition du FSSTT a d'abord réfléchi et analysé les avancées ou recul de ces deux dernières années sur les conditions de vie et de travail dans les mines à travers des interventions croisées des acteurs sociaux en lien avec l'arsenal juridique qui encadre le secteur, sa conformité avec les piliers et principes fondamentaux du travail décent d'une part, et d'autre part, la mise en évidence des atteintes et des violations des droits humains, ainsi que des contradictions qu'elles soulèvent avec les principes directeurs relatifs aux entreprises et au droit de l'Homme des Nations Unies.

Ont ensuite été abordées les conditions de vie et d'existence de ces deux dernières années des populations des communautés hôtes des installations minières à travers des interventions croisées des acteurs sociaux, à l'implémentation de la RSE et de la pratique du dialogue sociétal dans ces communautés.

Elle a enfin réfléchi et analysé les impacts environnementaux de l'implantation des entreprises d'extraction minière au TOGO et dans l'espace communautaire, et mettre en évidence les conséquences que cela implique pour les communautés hôtes assortis d'alternatives d'actions communes pour la transformation sociale.

### Résultats obtenus

- **100 délégués** venus des Organisations Syndicales, patronales, de la Société Civile, des élus locaux, des comités de dialogue sociétal et du gouvernement, notamment les ministères de la fonction publique, du travail et du dialogue social et de l'énergie des mines sont outillés sur des initiatives de transformation sociale face à la problématique du travail décent.
- NADDAF a **renforcé sa capacité** en matière de RSE, de gouvernance partagée.



## Action de plaidoyer pour la lutte contre la corruption et la protection des droits de l'homme

Le **23 septembre 2020**, les acteurs institutionnels, la commune golfe 2 de Hédzranawoé, HAPLUCIA, les partenaires techniques et financiers : PNUD et les OSC se sont réunis autour d'un cocktail d'échanges et de débats sur la thématique de **Plaidoyer sur la lutte contre la corruption et la protection des Droits de l'Homme**.

L'objectif est de promouvoir la collaboration entre les différents acteurs de protection des droits de l'Homme et de la lutte contre la corruption pour consolider les droits de l'Homme et la promotion de la bonne gouvernance. Cette rencontre a été organisée par le CDFH, elle a connu la participation d'une trentaine d'acteurs. NADDAF est représenté à ce cocktail

### Résultats obtenus

- **30 acteurs** ont vu leur capacité renforcée en matière de lutte contre la corruption et la protection des Droits de l'Homme

## Action de plaidoyer pour la lutte contre la corruption et la protection des droits de l'homme

Un atelier de formation des représentants d'OSC et des agents des services déconcentrés de l'Etat en « **développement organisationnel** » couvrant la période du **3 au 5 septembre 2020** organisé par le Pro-CEMA « Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif ».

L'objectif de cette formation est de développer au sein des OSC une stratégie financière réussie pour assurer la durabilité financière de leur organisation afin de faire germer les idées pour la préparation d'un document stratégique et des idées pour faire en sorte que la stratégie fonctionne.

Cette formation a vu la participation des membres de la société civile dont NADDAF.

# PARTICIPATION DE NADDAF À DES ATELIERS ET SÉMINAIRES

## Renforcement sur le programme de la souveraineté alimentaire et le mode de consommation durable

Le **23 octobre 2020**, NADDAF a été représenté à l'atelier de concertation sur la transition agro écologique avec certains OSC, le secteur privé, les acteurs étatiques et les acteurs religieux à Lomé autour de la thématique Faire de l'agro écologie un levier pour un développement résilient au changement climatique et une transformation structurelle de l'économie en vue de l'atteinte des objectifs du PND. Cette rencontre est organisée par JVE et a vu la participation de **50 acteurs** en présentiel d'une part et 20 acteurs sur zoom d'autre part. L'**objectif principal** est de permettre aux acteurs intervenant dans la souveraineté alimentaire d'échanger les expériences en matière d'alternative au glyphosate, de proposer des solutions à porter à l'échelle au Togo.



## Participation à l'atelier de lancement du manuel des bonnes pratiques agro écologiques

Le **04 décembre 2020** NADDAF a eu le privilège d'être représenté à un atelier de **lancement du manuel des bonnes pratiques agro écologiques** ou une cinquantaine d'acteurs de la Société Civile, les acteurs religieux, les acteurs techniques, les acteurs étatiques (droits de l'Homme, Agriculture et Environnement) et les acteurs clés il s'agissait des paysannes et paysans.

Cet atelier a été organisé par le Service Chrétien d'appui et à l'Animation Rurale dénommé le SECAAR dans l'objectif de contribuer à la transition agro écologique avec une approche holistique basée sur les différents principes, techniques et éthiques.

## Participation au séminaire de capitalisation projet AVENIR

Dans le cadre de la phase de **capitalisation et valorisation du Projet AVENIR** Togo (Actions des Volontaires Européens et Nationaux Investis pour la Résilience), France volontaires, partenaire technique du projet, a identifié le besoin d'organiser un séminaire de capitalisation et de valorisation rassemblant, les représentants de l'Agence National de Volontariat du Togo (ANVT), des Organisations de la Société Civile (OSC) togolaises, les volontaires européens et nationaux, ainsi que l'Espace volontariat du Togo (EV Togo), parties prenantes au projet. NADDAF a été convié à ce séminaire.

Ce séminaire réalisé le **17 et 18 novembre 2020** à Lomé, poursuivait plusieurs objectifs définis par l'EV Togo dont celui d'identifier collectivement les bonnes pratiques qui ont été utilisées ou qui auraient pu l'être durant la totalité du cycle du projet, et définir le contenu de l'Événement national de dissémination du Projet AVENIR au Togo.

Les projets de l'association Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique (NADDAF) et de l'ONG Action d'aide Humanitaire pour le Développement (AHD) ont poursuivis des **objectifs de plaidoyer et de sensibilisation**. Ainsi, le déploiement de volontaires nationaux et européens pour appuyer techniquement ces deux structures, accompagnés de subventions, ont permis au Projet AVENIR de contribuer à informer les décideurs politiques et le grand public des **vulnérabilités environnementales, sociales, et économiques** présentes au sein de communautés installées aux abords des écosystèmes humides de la région maritime, et sur le littoral de la ville de Lomé où le phénomène d'érosion côtière s'accélère.

Les actions de NADDAF ont participé à renforcer la **connaissance des enjeux liés à l'érosion côtière** par les acteurs gouvernementaux, et à accroître la volonté des ministères sectoriels concernés à s'engager rapidement dans la mise en œuvre des projets renforçant la résilience des communautés face à ce phénomène. Parmi celles-ci, le réseau des structures associées au Projet AVENIR Togo a particulièrement retenu l'élaboration d'une **base de données** permettant l'inventaire et la caractérisation des victimes de l'érosion côtière à Lomé, ainsi qu'un **court métrage documentaire** mettant en lumière les vulnérabilités environnementales, sociales, et économiques produites directement ou indirectement par ce phénomène naturel.

# PERSPECTIVES 2021



Dans la lignée des activités menées en 2020, NADDAF entend continuer son action auprès des jeunes, des femmes et des victimes de l'érosion côtière.

Ainsi, les activités suivantes sont envisagées :

- Appui à la résilience des victimes de l'érosion côtière
- Mobilisation des OSC sur la situation des victimes et la consommation des produits locaux
- Plaidoyer auprès des communes pour une gouvernance partagée
- Plaidoyer pour la prise en compte des victimes de l'érosion côtière dans la loi de finances 2022
- Appui à l'autonomisation des victimes de l'érosion côtière et au renforcement de capacité des jeunes

De plus, NADDAF entend mettre en oeuvre le plan stratégique élaboré pour les années 2021-2023. 5 axes de travail y sont développés :

- Œuvrer pour la réduction des effets du changement climatique, les risques de catastrophes et promouvoir la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
- Promouvoir l'éducation citoyenne et électorale tout en mettant en place des mécanismes pour la prévention et la gestion des conflits
- Promouvoir la consommation locales et les modes de consommation durable
- Renforcer la résilience des populations cibles dans la lutte contre la COVID 19
- Renforcer la visibilité de NADDAF et accroître son assise institutionnelle

# CONCLUSION

2020 a été une année particulière, marquée par la pandémie mondiale. Toutes les activités ont été reportées mais d'autres, de soutien aux populations par exemple, ont pu voir le jour.

L'année 2020 a également été marquée par la fin du projet AVENIR et le départ des volontaires européens. de belles réussites ont été menées par NADDAF dans le cadre de la prise en compte des victimes de l'érosion côtière.

C'est avec cette expérience que nous entamons 2021 avec beaucoup d'enthousiasme car les défis à relever sont certes grands mais existant pour la jeune équipe de NADDAF. Nous disons merci à tous nos partenaires qui nous font confiance. Le chemin est encore long.





# RAPPORT ANNUEL 2020

---

NADDAF

Vous avez  
des  
questions ?

**POUR CONTACTER NADDAF :**  
QUARTIER ATTIEGOU DERRIÈRE LE  
LYCÉE TECHNIQUE D'ATTIEGOU DANS LE  
VON EN FACE DU COLLÈGE LE  
"PARCHEMIN"  
TÉLÉPHONE: 00228 22 61 31 87/ 91 92 31  
87  
MAIL: [NADDAF@NADDAF.ORG](mailto:NADDAF@NADDAF.ORG)  
SITE: [WWW.NADDAF.ORG](http://WWW.NADDAF.ORG)

---

MARS 2021